LA LUMIÈRE

SUR

LE MAGNÉTISME

SES DÉFENSEURS ET SES ENNEMIS

RÉPONSE DE

M. DONATO

PROFESSEUR DE MAGNÉTISME HUMAIN

AUX ATTAQUES DE

M. L.-C. LAMBELET

AVOCAT A NEUCHATEL

SE VEND 50 CENTIMES

AU PROFIT DES PAUVRES

NEUCHATEL

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DU CANTON

NOVEMBRE 1880

LA LUMIÈRE

SUR

LE MAGNÉTISME

SES DÉFENSEURS ET SES ENNEMIS

RÉPONSE DE

M. DONATO

PROFESSEUR DE MAGNÉTISME HUMAIN

AUX ATTAQUES DE

M. L.-C. LAMBELET

AVOCAT A NEUCHATEL

SE VEND 50 CENTIMES

AU PROFIT DES PAUVRES

NEUCHATEL

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DU CANTON-

NOVEMBRE 1880

Phil 6677.19



NEUCHATEL. — IMPRIMERIE DE JAMES ATTINGER

AU PUBLIC NEUCHATELOIS

L'intelligente population suisse m'a fait un accueil dont l'agréable souvenir restera éternellement gravé dans mon cœur.

Le public neuchâtelois, en particulier, m'a prodigué les plus vives sympathies; l'avenir lui prouvera ma reconnaissance.

J'aurais méconnu un devoir doux à remplir, si j'avais payé la bienveillante hospitalité que je reçois au milieu de vous, par l'attaque ou la critique d'un de vos concitoyens, élevé par vos suffrages à la plus haute magistrature de la république. C'est pourquoi, ayant appris que M. Louis-Constant Lambelet, qui m'avait gravement injurié en plein théâtre, était président du Grand Conseil, je m'abstins de toute récrimination.

Dans un dernier factum, M. Lambelet, méconnaissant jusqu'au bout mes intentions les plus louables, prétend que j'ai fait intervenir dans le débat son caractère politique. Certes, c'est adroit de sa part, mais qu'il n'espère pas ainsi donner le change à l'opinion publique. Je défie l'œil le plus fin, armé du meilleur microscope, de découvrir pareille chose dans ma polémique. Comment! un homme m'attaque; arrêté par le plus délicat scrupule, je m'abstiens de riposter; au lieu de me tenir compte de ma condescendance, cet homme me frappe de nouveau, et alors il m'arrache ce cri : « C'en est trop à la fin! Je vous avais épargné par respect pour votre haute situation, mais désormais je n'en tiendrai aucun compte. » Voilà ce que M. Lambelet appelle faire intervenir dans le débat son caractère politique. Je ne me serais pas attendu, je l'avoue, à ce qu'un excès de conscience pût m'attirer pareil reproche!

M. Lambelet se mire, paraît-il, volontiers en autrui; car c'est lui seul qui, contrairement à toutes les règles de bienséance et de loyauté admises dans le monde distingué dont il fait partie, s'est permis de jeter ma vie privée au milieu d'un débat scientifique, et de formuler contre mon honorabilité des accusations qui, eussent-elles été fondées, n'en auraient pas été moins répréhensibles.

De même que personne n'aurait le droit de critiquer (s'il y avait lieu) la vie privée de M. Lambelet, lorsqu'il occupe son fauteuil de *président du Grand Conseil*, de même il ne lui était pas permis d'attaquer la mienne, quand je venais au milieu de vous en qualité de magnétiseur.

M. Louis-Constant (comme aime à s'appeler M. Lambelet, par une modeste réminiscence de Paul-Louis, le fameux pamphlétaire), M. Louis-Constant agissant en simple particulier ou, mieux encore, en simple spectateur, il ne devait envisager en moi qu'un

expérimentateur public, n'ayant aucun compte à lui rendre en dehors des séances.

A la suite de la première agression de M. Lambelet, il me fut, je l'avoue, d'autant plus facile de me taire, qu'une multitude de léttres et de visiteurs sympathiques vinrent mettre un baume sur la blessure qui m'avait été faite.

J'avais tout oublié, lorsque, huit jours plus tard, M. l'avocat Lambelet publia contre moi et fit répandre dans tout le canton un pamphlet d'une violence dont rien n'approche. Il m'y traitait de charlatan, de repris de justice, il annonçait qu'il allait livrer au public mon casier judiciaire, etc., etc. Plusieurs journaux se firent l'écho de ces bruits, de nature à porter la plus grave atteinte à ma bonne renommée. Je ne pus lire ces sanglantes calomnies sans que toutes les fibres de mon cœur fussent irrésistiblement secouées par un indicible sentiment d'indignation.

Je sommai sur-le-champ M. Lambelet de déposer, entre les mains de M. le Préfet de Neuchâtel, la preuve de ses imputations.

M. Lambelet n'ayant rien pu prouver, je me contentai (modestement, il faut en convenir) d'une honorable déclaration signée par deux de vos concitoyens et insérée dans l'*Union libérale*.

Toute cette affaire était apaisée — du moins en ce qui me regarde; — j'avais quitté Neuchâtel, me promettant seulement d'obtenir, par des démarches personnelles auprès de M. Lambelet, une rétractation formelle de ses accusations mensongères, aussitôt que je pourrais revenir dans votre bonne ville. Mais ne voilà-t-il pas qu'après quinze jours de trêve, mon implacable

adversaire me livre soudainement un troisième assaut, tout-à-fait inattendu! Dans un nouvel écrit qu'il fait répandre en tous lieux, il appelle l'attention du public sur un article de l'*Univers illustré*, dont il dénature le sens et la portée dans le but évident de me perdre de réputation.

Je trouve cette circulaire au Locle; aussitôt j'accours à Neuchâtel. Apprenant mon arrivée, l'honorable directeur du département de police me mande dans son cabinet:

- Je sais, me dit-il, que vous avez l'intention de répliquer à M. Lambelet. Ne conviendrait-il pas de mettre fin à une polémique regrettable pour tout le monde?
- Monsieur, voici ma réponse : c'est sans la plus légère provocation de ma part que M. Lambelet m'a attaqué, à trois reprises, dans mon honneur privé et dans ma réputation scientifique. Il n'est permis à aucun homme, fût-il le plus puissant de tous, de chercher à ternir la renommée d'un autre homme, celui-ci fût-il le plus humble. C'est pour moi non-seulement un droit, mais un devoir sacré de repousser l'offense et de combattre la calomnie. Je suis bien décidé à user de mon droit et à remplir mon devoir. Mais si M. Lambelet veut bien consentir à une rétractation, je serai heureux de voir se terminer cette pénible affaire.

Je quitte M. le Directeur du Département de police après une longue conversation que j'ai parfaitement retenue et méditée, mais dans le détail de laquelle je n'entrerai pas, par un sentiment que mon interlocuteur appréciera. Toutefois, M. le Directeur me permettra bien d'ajouter qu'il avait en ce moment sous les yeux un rapport de la préfecture de police de Paris entièrement favorable à ma personne, qu'il avait eu la bonté de faire

venir tout exprès par un excès de sollicitude pour moi.... ou pour M. Lambelet, peut-être?

Depuis lors, M. le Directeur de police m'a fait appeler de nouveau. A la suite de cette seconde visite, voici la lettre que j'ai adressée à M. Lambelet:

Neuchâtel, le 18 novembre 1880.

Monsieur Lambelet,

M. le Directeur de la police vient de me faire connaître à l'instant la louable intention que vous lui auriez exprimée de reconnaître vos erreurs à mon égard, si elles vous étaient démontrées. M. le Directeur a ajouté qu'il allait préalablement se faire confirmer, par la préfecture de police de Paris, l'acquittement qui figure dans la Gazette des tribunaux; mais n'est-ce pas là, convenez-en, un inutile soin? La Gazette des Tribunaux est un journal quasi officiel, et, en tout cas, il n'y a jamais rien figuré d'inexact en matière de jugements rendus. Au surplus, tous les journaux de Paris ont reproduit la même chose. Il n'est donc pas besoin d'attendre davantage (car les questions d'honneur doivent être promptement vidées) pour se mettre d'accord sur la forme de la satisfaction que vous voulez bien m'accorder.

Du reste, il s'agit d'une peccadille: 100 fr. d'amende! et pareille condamnation fût-elle réelle, qu'elle ne vous autorisait aucunement à m'appeler repris de justice, car cette expression entraine l'idée de malhonnète homme, d'homme ayant subi une condamnation déshonorante, et elle impose même à l'esprit une idée de prison et d'infamie. A la prière de M. le Directeur de police, j'ai consenti à suspendre momentanément la publication d'une brochure sous presse destinée à repousser toutes les attaques que vous avez cru devoir diriger contre ma personne. Mais vous trouverez juste que je lui donne le jour sans tarder, si vos loyales intentions ne reçoivent pas une exécution immédiate.

A ce sujet, permettez-moi, Monsieur, de vous faire connaître franchement ma manière de voir.

Il serait peu digne de vous que votre déclaration contint la moindre restriction, car, dans ce cas, elle semblerait vous avoir été arrachée par la crainte, et vous auriez l'air de céder à des préoccupations intéressées plutôt qu'à un noble sentiment de justice.

Quant à moi, je ne saurais souffrir la moindre équivoque : il est donc indispensable, pour l'un comme pour l'autre, que vous manifestiez carrément que vous êtes heureux de reconnaître l'erreur dans laquelle vous aviez été induit sur mon compte, attendu que je n'ai jamais subi la plus légère condamnation, et qu'il résulte d'un rapport de la préfecture de police de Paris que je suis un parfait honnête homme à tous égards.

Voilà pour mon honneur privé.

Libre à vous, Monsieur, de vous borner à cela, et je saurais, croyez-le, vous tenir largement compte d'une loyale déclaration faite dans le sens que je viens d'indiquer. Mais cette déclaration ne pourrait m'empècher de dire toute ma pensée concernant vos autres critiques. Vous m'avez pris, bien à tort assurément, pour un charlatan illettré, et, très crûment, vous l'avez crié par dessus les toits. Vos circulaires me traitent d'imposteur; sous votre plume, l'estimable personne qui me prète un dévoué concours devient une fille, et moi-mème je suis qualifié de « geai qui se pare des plumes du paon. » Eh bien! non, je suis le contraire de tout cela, et vous le savez bien aujourd'hui. J'ai convaincu vos meilleurs amis, c'est-à-dire mes plus violents détracteurs, de l'incontestable authenticité des phénomènes que je produis et de l'entière sincérité de mes expériences.

Tous mes adversaires de bonne foi reconnaissent que, s'ils n'y ont pas cru de prime-abord, c'est tout simplement parce qu'ils ignoraient complétement la question du magnétisme ou ne la connaissaient que très imparfaitement par les comptes-rendus de quelques essais assez insignifiants tentés par certains docteurs.

C'est votre cas.

Vous ne voudrez pas non plus que je continue à passer pour un imbécile incapable de rédiger une circulaire. Vous êtes désormais convaincu que je n'ai nul besoin du secours d'autrui pour écrire, à contre cœur, des choses désagréables à mes adversaires; du reste, s'il vous restait encore l'ombre d'un doute à cet égard, je serais heureux de vous prouver que j'écris dans des journaux depuis l'âge de quinze ans, non-seulement' sur le magnétisme, mais surtout sur des sujets politiques ou philosophiques, sur les beaux-arts et la littérature.

Donc, vous vous ètes trois fois mépris concernant mon humble personne, et je vous excuse d'autant plus volontiers qu'il règne encore certains préjugés dont les esprits les plus élevés ne savent pas toujours s'affranchir.

J'ose espérer que vous reconnaîtrez loyalement votre triple erreur, en des termes bien sentis que votre cœur vous dictera et que vous ferez insérer dans les journaux où ont paru vos attaques.

Croyez-le bien, Monsieur, si vous consentez à me donner la pleine et entière satisfaction que j'attends de votre loyauté, je saurai reconnaître l'excellence du procédé, en publiant moimème une lettre qui ne pourra manquer de réjouir vos nombreux amis et partisans.

Veuillez agréer l'expression des bons sentiments qui m'animent et mes civilités parfaites.

Donato.

M. Lambelet m'ayant laissé deux jours sans me donner satisfaction, un ami commun lui fit alors la proposition de nommer un jury d'honneur chargé de régler le différend, ce à quoi mon adversaire répondit textuellement : « Cela ne regarde pas le public, il n'a pas payé ses places. »

Il y a là une nuance que M. Lambelet ne semble pas saisir: cela ne regardait pas le public, et, certes, M. Lambelet a eu grandement tort de l'entretenir de mes affaires privées, qui ne regardaient ni lui ni personne; mais, maintenant que tout le monde a eu connaissance des faits, il importe que chacun en apprenne la solution.

Enfin, après bien d'inutiles démarches Sur-le-Mont, où j'ai jeté les ponts les plus praticables, une lettre m'est parvenue hier à laquelle j'ai répondu comme suit :

Neuchâtel, le 24 novembre 1880.

A M. Lambelet, sur le-Mont.

Vous m'adressez une rétractation à pur et à plein, en ajoutant que vous ne m'autorisez pas à la livrer à l'impression afin, dites-vous, de ne pas recommencer une polémique ir-

ritante sans avantage pour personne.

En cherchant bien, Monsieur, je ne découvre pas comment une polémique pourrait surgir d'une loyale déclaration destinée à la clore irrévocablement. Ce serait le monde renversé. Mais, en revanche, je vois très-distinctement l'avantage légitime que je dois retirer d'une publicité qui s'impose : l'accusation ayant été publique, il est indispensable que la rétractation le soit également, faute de quoi elle devient lettre morte.

Vous m'accordez l'autorisation de faire usage de votre lettre vis-à-vis de mes amis et connaissances. C'est dérisoire! Doisje donc vous apprendre, Monsieur, que mes amis et connaissances n'ont aucunement besoin de vos certificats pour croire à mon honorabilité?

Au surplus, reconnaître une erreur ce n'est pas la réparer. Neanmoins, tenant équitablement compte de vos bonnes intentions, malheureusement bien insuffisantes, j'ai considérablement adouci ma réplique à vos attaques; et, sauf quelques passages intimement unis à d'autres dont la suppression eut rendu mon opuscule obscur, j'en ai retranché toute la partie la plus grave ayant trait à vos imputations contre mon honneur personnel.

Il ne reste presque plus qu'une polémique scientifique et littéraire, parfois mordante, il est vrai, mais incapable de blesser un homme de votre esprit, car je me suis efforcé de la maintenir dans des limites fort convenables.

Je regrette de ne pouvoir recommencer un long travail préparé depuis huit jours, dans lequel vous trouverez sans doute quelques traits un peu vifs qu'il est trop tard pour effacer, mais que je me suis appliqué à atténuer fortement en corrigeant les épreuves. Ils n'ont du reste rien d'offensant pour personne et vous ne m'en garderez point rancune, j'en suis sûr, pas plus que je ne vous garde rancune moi-même de vos attaques autrement passionnées.

Si vous jugez à propos de continuer la discussion sur un terrain qui, de part et d'autre, j'espère, finira par devenir parfaitement courtois et modéré, je me tiens entièrement à vos ordres.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très-distingués. Donato. Si j'avais pu hésiter un instant à livrer ma brochure à la publicité, une dernière considération m'aurait décidé: j'en destinais le bénéfice aux pauvres. Or, quel qu'eût été mon désir de ne pas déplaire à M. Lambelet, son cœur charitable ne m'aurait jamais pardonné d'avoir voulu lui être agréable au détriment des malheureux.

Je ne sais ce que la vente de cette brochure rapportera aux pauvres, mais j'eurais été heureux de leur faire, comme j'en ai l'habitude, un don plus généreux, si le Conseil d'Etat, inspiré par je ne sais quelles préoccupations que personne ne s'explique bien clairement, n'avait jugé à propos de me réclamer après coup une surtaxe de patente s'élevant à la somme de deux cent soixante-quinze francs, avec effet rétroactif sur toutes les séances que j'avais données dans le canton 1.

Si je reviens un jour à Neuchâtel, ma première séance aura lieu au bénéfice des pauvres, j'en fais ici la promesse, et j'espère que cette fois on me taxera le moins possible.

DONATO.

¹ Pour mettre les points sur les i, en deux mots ici la chose : MM. les préfets de Neuchâtel, de Chaux-de-Fonds et du Locle m'avaient autorisé à donner des séances moyennant une patente de cinq francs pour chacune. J'en avais déjà donné un grand nombre, lorsque tout à coup (juste au lendemain de l'affaire Lambelet) on exigea de moi un versement supplémentaire de vingt-cinq francs pour chacune des séances déjà données et pour l'autorisation desquelles je possédais des quittances en règle. (Note de M. Donato.)

EST-CE UN ÉPILOGUE?

Hier (cette brochure étant sous presse), je me rendis au Château, où M. l'avocat Lambelet plaidait précisément, avec un talent superbe, la cause d'un malheureux.

Le rôle habituel de M. Lambelet, ce noble rôle de défenseur des infortunés, dans lequel il sait épancher des flots de verve et d'éloquence, convient infiniment mieux à sa nature expansive et cordiale, dit-on, que celui d'accusateur public qu'il s'est obstiné à remplir à mon égard et dans lequel il n'excelle pas précisément.

La plaidoirie terminée, un ami intime et conciliant de M. Lambelet m'ayant aperçu, trouva l'occasion favorable pour faire une tentative de rapprochement entre mon adversaire et moi.

Il me confia son intention; je lui répondis que s'il s'agissait d'arrêter la publication d'une brochure attendue, il n'y devait pas compter: d'abord, parce que cette brochure constituait une réparation des offenses dont j'avais été l'objet; en second lieu, parce que j'en destinais le profit aux pauvres; et, enfin, parce qu'ayant formellement annoncé, à diverses reprises, sa prochaine apparition, je voulais être fidèle à ma promesse. Mais, sur sa demande, j'ajoutai que ma brochure, quoique vive, ne contenant pas un mot qui pût m'empècher de tendre loyalement la main à M. Lambelet, si tel était son désir, je ne voyais pas d'inconvénient à le faire.

Donc, M. Lambelet et moi, nous nous serrames la main, et il voulut bien me dire, après un long entretien pendant lequel je lui manifestai ma ferme résolution de publier cet opuscule, qu'il regrettait vivement de ne m'avoir pas connu plus tôt. Je lui rendis le même compliment.

La querelle est-elle décidément terminée? Cela dépend uniquement de mon adversaire.

Mais je dois ajouter que (maintenant qu'il m'est matériellement impossible de modifier ma brochure), si malgré les multiples expurgations qu'elle a subies, il s'y trouve encore un seul mot qui puisse froisser la susceptibilité de M. Lambelet, je le rétracte de bon cœur, comme il a rétracté ses accusations et comme il rétractera tôt ou tard, je l'espère, la très fausse opinion qu'il s'était faite du magnétisme et de ma personne.

DONATO.

Avant de livrer la présente déclaration à la publicité, j'ai cru devoir la lire aux amis de M. Lambelet, témoins de notre entrevue. Ils ont bien voulu la trouver tout à fait correcte et conforme à la vérité.

A

M. L.-C. LAMBELET

AVOCAT

SUR LE MONT, NEUCHATEL.

T

Après quinze jours d'efforts mortels, M. Louis-Constant Lambelet, de la Montagne, vient d'accoucher laborieusement d'une souris malingre et souffreteuse. Pour obtenir ce mince résultat, notre malade a dû recourir aux lumières de maints docteurs, dont quelques-uns ont cru devoir mettre en œuvre, vu la grave occurrence, des moyens violents, inusités dans le monde où nous sommes.

Néanmoins, le fruit de tant de soins n'était pas né viable. Il exhale le dernier soupir au moment même où je prends la plume. Dans l'intérêt de la science, nous procèderons tout à l'heure à l'autopsie d'un si curieux spécimen de l'espèce... fabuleuse, avant d'assister à son enterrement.

A l'occasion de sa curieuse délivrance, M. Louis-Constant Lambelet affirme avoir reçu des flots de visites et des nuées de congratulations. Ivre de joie, il s'empresse de livrer les plus flatteuses à la curiosité de ses chers concitoyens et de ses concitoyennes plus chères encore.

Dans le but évident de m'opposer une concurrence irrésistible et de prouver une supériorité devant laquelle je m'incline, il enguirlande la reproduction de ces précieux témoignages d'une prose soporifique destinée à endormir les lecteurs les plus rebelles à l'influence magnétique. — M'efforçant de le lire sans céder au sommeil, je me propose de rétorquer les arguments de M. Lambelet, et peut-être même d'en dégager une réjouissante plaisanterie.

Mais, avant d'aller plus loin, je suis heureux de pouvoir mentionner aussi les encouragements que je reçois de toutes parts.

Contrairement à M. Lambelet (que je désire n'imiter en rien), je ne citerai pas les noms de mes honorables correspondants. Je me bornerai à signaler la profession de chacun d'eux, afin de faire ressortir davantage la valeur de leur opinion:

Un fabricant de tabac m'écrit:

« Bravo! vous avez roulé Lambelet comme une cigarette! »

Voici la lettre d'un boulanger:

« J'ai besoin d'un four énorme. Ne pourriez-vous pas prier M. Lambelet de me céder le sien? »

Maintenant la lettre d'un magistrat :

« M. Lambelet me tracasse pour obtenir votre casier judiciaire. J'ai beau lui répondre que vous n'avez jamais subi de condamnation et que je ne puis cependant en inventer une pour lui faire plaisir. Il s'obstine. N'auriez-vous pas la bonté de commettre quelque méfait, afin de satisfaire la marotte de votre ennemi et de

l'autoriser à vous traiter désormais en repris de justice? »

Puis celle d'un oculiste :

« M. Lambelet cherche une paille dans vos yeux, mais il ne lui sera pas possible de la découvrir, tant que je n'aurai pas extirpé la poutre qui obstrue les siens. »

Enfin, la définition du style de M. Lambelet due à la collaboration d'un débitant de sel et d'un épicier :

« Nous n'avons jamais vu tant d'épices ni si peu de sel. »

J'en passe, et des meilleures!

Mais, prenons le ton sérieux qui sied aux choses graves qui vont suivre: M. Lambelet n'a pas craint d'adresser au public neuchâtelois une nouvelle circulaire: espérant vaincre enfin après tant de défaites, il ose reprendre l'offensive, per fas et nefas, manibus pedibusque, calcibus et pugnis; il s'acharne à mes trousses, lance ses dernières flèches et s'épuise à lutter encore!

Peines inutiles! Je souhaite dans l'intérêt de M. Lambelet que cette brochure calme enfin l'ardeur singulière dont il est dévoré et l'engage désormais

A garder de Conrart le silence prudent

dont il n'aurait jamais dû se départir à mon égard.

Il s'userait à me combattre, car la vérité que je professe est immortelle, ma loyauté oppose à ses violents assauts des remparts inexpugnables; et il apprendra, s'il ne le sait déjà, qu'un cœur ferme et pur ne peut être ébranlé, ni par les influences dont M. Lambelet mésuse, ni par les moyens dont il abuse, ni par des essais d'intimidation et de persécution que je ferai connaître, si l'on m'y force.

Mon intention première était de reproduire intégralement ici la seconde circulaire de M. Lambelet; mais elle est tellement indigeste que ce serait imposer au lecteur une fatigue bien inutile. D'ailleurs je n'en veux pas assez à mon adversaire, malgré tous ses torts envers moi, pour exercer la vengeance facile de livrer sa prose au ridicule.

Je me contenterai de signaler les principaux passages de son impayable circulaire, et j'y répondrai ex tempore ad rem, sans omettre un seul des arguments qu'elle invoque.

Dans sa première circulaire, M. Lambelet, unissant l'horreur du bon goût à la passion des injures, n'avait rien trouvé de plus convenable que de me traiter de repris de justice, d'habitué de la police correctionnelle, et autres aménités de même farine.

Lui opposant un démenti énergique, je l'avais sommé de déposer entre les mains de M. le Préfet la preuve de ses imputations. Deux honorables habitants de Neuchâtel, MM. Sandoz, député au Grand Conseil, et Ph. Godet, avocat, s'étant rendus, sur ma demande, chez M. le Préfet, celui-ci leur répondit qu'il n'avait reçu de M. Lambelet aucune pièce ni preuve. A la suite de leur démarche, ces messieurs rédigèrent et l'Union libérale inséra la déclaration suivante :

M. Donato ayant publiquement sommé M. L.-C. Lambelet, avocat, de fournir, dans les vingt-quatre heures, en mains de M. le préfet de Neuchâtel, la preuve des allégations contenues dans sa lettre au public neuchâtelois, en date du 1^{er} novembre, nous a priés de nous rendre à la préfecture, pour constater le résultat de la dite sommation.

Cette sommation a été remise à M. Lambelet mercredi 3 novembre, vers 9 heures du matin, en son domicile, ainsi que le prouve un reçu signé de la main de M. Lambelet.

Nous avons eu l'honneur de nous rendre aujourd'hui, a onze heures du matin, chez M. le Préfet, qui nous a déclaré n'avoir reçu de M. Lambelet aucune pièce relative à M. Donato.

A la demande de ce dernier, nous avons rédigé la présente déclaration.

Neuchâtel, le 4 novembre 1888.

J. SANDOZ. PH. GODET.

ainsi que cette autre déclaration:

M. Donato a mis sous les yeux de notre rédaction des documents officiels et authentiques desquels il résulte, avec la dernière évidence, qu'il est connu comme un homme parfaitement honorable, tant dans sa ville natale, où il n'a jamais cessé d'ètre domicilié, que dans toutes les villes où il a donné des séances et particulièrement à Paris.

M. Donato tient ces mêmes documents à la disposition de toutes les personnes qui voudront en prendre connaissance.

(La Rédaction.)

Or, aujourd'hui 13 novembre, c'est-à-dire environ un mois après le jour ou plutôt le soir où, pour la première fois, il m'avait injurié, vilipendé, calomnié, et où il avait poussé l'oubli des plus vulgaires convenances, que dis-je? l'oubli du devoir, jusqu'à outrager publiquement une femme, aujourd'hui M. Lambelet ne m'appelle plus un repris de justice. Il a ouï dire que j'allais lui intenter un procès. Sachant fort bien qu'il le perdrait en maintenant ses affirmations audacieuses, il prépare malicieusement sa petite défense d'avocat retors. Qu'il dorme en paix! je ne songe plus à le poursuivre. En voyant l'embarras comique de cet avocat d'ordinaire si fringant en paroles, en le voyant si humilié qu'il semble demander pardon au public pour toutes les bévues qu'il a accumulées depuis un mois,

je me sens animé d'une indulgence d'autant plus grande qu'il s'agit d'épargner un citoyen dont les rares talents peuvent être utiles à son pays.

Mais pourquoi ne répare-t-il pas la faute grave qu'il a commise? il a cherché à ternir la réputation d'un honnête homme qui ne lui avait fait aucun mal. S'il est une chose qui m'indigne, c'est surtout de penser que les monstrueuses attaques de M. Lambelet auraient pu être dirigées tout aussi bien contre un pauvre diable, non moins honnête que moi-même, mais incapable de se défendre contre un ennemi que l'on dit terrible.

Pour moi, je ne redoute ni M. Lambelet, ni personne, et je pardonne d'autant plus volontiers à mes rares ennemis que leurs coups ne m'atteignent point. Je désire seulement que si quelqu'un s'avise de fouiller dans la vie privée de mes détracteurs, il n'y découvre rien de plus noir que dans la mienne. Et, quant à la profession d'avocat et aux fonctions élevées que M. Lambelet remplit, grâce à ses mérites et à la confiance de ses concitoyens, je souhaite qu'aucun ennemi ne joue à son égard le rôle indigne qu'il a rempli envers moi, en essayant, vainement il est vrai, de me perdre dans l'opinion publique et de m'enlever mon gagnepain. Je forme enfin des vœux pour que personne ne le siffle, même lorsqu'il se montre inférieur à sa situation en rédigeant les circulaires que l'on connaît.

M. Lambelet commence par citer un article de l'Illustration, de Paris (21 décembre 1878), dans lequel il n'est aucunement question de moi.

Voyez combien le hasard est quelquefois ingénieux. Il s'agit précisément d'un article que j'ai reproduit moi-

même entièrement dans la Revue magnétique de Paris (N° du 1er janvier 1879), en l'accompagnant des réflexions sévères qu'on appréciera plus loin.

Mais voici le comble, et décidément mon contradicteur n'a point de chance en toute cette affaire. L'article que M. Lambelet cite avec tant de complaisance a provoqué une réplique virulente de qui? devinez, je vous le donne en mille... du docteur Tony Dunand, dont M. Lambelet lui-même vante les qualités et recommande les ouvrages! du docteur Tony Dunand, que M. Lambelet m'oppose sans s'enquérir ni de son opinion ni de la mienne, du docteur Tony Dunand qui est probablement en parfaite communion d'idées avec moi et qui m'écrivait précisément à propos de son appréciation de M. Charcot:

Je vous remercie des félicitations que vous m'adressez : je n'ai d'autre mérite que d'avoir agi en honnète homme indigné. Je vous adresse mon livre.

Dr Tony-Dunand, 6. rue de Milan, Paris.

28 décembre 1878.

Trop parler nuit. M. l'avocat Lambelet l'apprend à ses dépens. Son correspondant, plus habile, aura médité le proverbe. C'est pourquoi, après avoir fait au candide docteur Pettavel une réponse qui veut dire : « laissezmoi la paix », il en adresse au rusé avocat Lambelet une autre dont le laconisme signifie poliment mais nettement : « vous êtes bien indiscret ». Je n'exagère rien. On a écrit lettres sur lettres et lancé télégrammes sur télégrammes pour s'informer d'une multitude de choses qui ne regardent personne : M. Charcot a invariablement répondu : Je l'ignore!

Avais-je assez raison lorsque j'affirmais dans ma pre-

mière réplique à M. Lambelet que M. Charcot ne dirait jamais de moi ni bien ni mal?

Du mal? je l'en défie; du bien? nenni, ma foi. A-t-īl oublié mes critiques?

Je dois exprimer, en passant, mon grand regret d'être amené par la maladroite polémique de M. Lambelet à rappeler une ancienne controverse dont je regrette la vivacité, bien que j'eusse cent fois raison alors d'être furieux contre l'illustre professeur de la faculté.

Voici mon article de la Revue magnétique, en réponse à celui de l'Illustration. Il contient toutes les citations faites par M. Lambelet et d'autres encore :

 L'Illustration vient de publier une élucubration ridicule, inspirée d'un bout à l'autre ou par l'ignorance ou par la mauvaise foi.

Servons la chose par tranches, afin d'épargner à nos lecteurs une trop forte indigestion :

« Il n'est bruit depuis quelque temps que des très curieuses conférences que M. le docteur Charcot a faites à la Salpétrière; il n'est guère de salon où l'on n'en parle couramment. C'est qu'en effet les études du savant professeur se relient intimement à un ordre de faite que les thaumaturges des temps passés et les charlatans du dixneuvième siècle ont souvent exploités. Le magnétisme animal et le somnambulisme ont bien abusé des esprits crédum »

Le magnétisme a abusé bien des gens, je le confesse. Comme il a guéri des paralytiques, il s'est trouvé des esprits crédules pour espérer qu'il pourrait ranimer les morts. Mais le magnétisme garde un avantage incontestable : il n'abuse que les esprits crédules, tandis que la médecine trompe, dit-on, tout le monde!

La médecine n'a ni principes, ni foi, ni loi, voilà l'opinion du docteur Marchal de Calvi, professeur et académicien.

Quant à Claude Bernard, le plus grand physiologiste de notre temps, savez-vous ce qu'il a dit? — La médecine n'existe pas (textuel). Je me garderais bien d'en dire autant.

Continuons:

« M. Charcot établit aujourd'hui, d'une façon saisissante, que ces phénomènes n'ont rien de surnaturel, et qu'il est aisé de les provoquer dans une salle de clinique. » Bien saisissante, en effet, cette façon nouvelle d'établir aujourd'hui une chose que tout le monde sait depuis près d'un siècle!

La seule chose nouvelle qui soit clairement établie, c'est que l'auteur de l'article a perdu là une belle occasion d'économiser

son papier.

Ce Calino naîf ajoute qu'il est aisé de provoquer les phénomènes dans une salle de clinique. A moins qu'une salle de elinique ne soit surnaturelle, je ne vois pas pourquoi l'on n'y pourrait pas provoquer des phénomènes que l'on produit journellement partout.

« Depuis Mesmer jusqu'aux jongleurs contemporains, les sujets ou les victimes des expériences faites en public sont des malades atteints d'hystérie. »

Pourquoi victimes? Est-ce pour rappeler l'exclamation de l'honnète docteur Frappart :

· Médecine, pauvre science! malades, pauvres victimes! .

Si les sujets des expériences sont réellement des victimes, de quel droit M. Charcot se permet-il de sacrifier ainsi les malades confiés à ses soins? Let si vraiment les hommes qui font des expériences publiques sur des personnes hystériques sont des jongleurs, l'Académie de médecine n'a plus qu'à se voiler la face et à répudier M. Charcot, devenu jongleur... officiel et professeur de charlatanisme! Il faut être logique, que diable!

Nous arrivons à cette phrase qui vaut son pesant d'or, c'està-dire peu de chose, vu son incroyable légèreté:

« Admettez maintenant qu'un magnétiseur soit instruit du fait, il ne lui sera pas difficile de passer aux yeux du public crédule pour doué de pouvoirs surnaturels »

Admettez qu'un magnétiseur soit instruit du fait, maintenant que le docteur Charcot l'a enfin découvert..... ce fait que tout



^{&#}x27;En réalité le magnétisme est appelé à rendre les plus grands services thérapeutiques. Il exerce surtout une influence extrémement favorable sur les affections nervouses. On serait étonné, si l'on savait le nombre de malades à qui des magnétiseurs ont rendu la vie et la santé. Je publierai un jour une brochure sur ce sujet intéressant. En attendant, j'engage mes lecteurs à se renseigner auprès des frères Ragazzi, de Genève, qui, depuis quinze ans, pratiquent avec de constants succès et l'appui du gouvernement, la guérison des maladies par le magnétisme humain.

Donato.

le monde connaissait avant que le docteur Charcot ne vint au monde. — Qu'arrive-t-il?... L'auteur de l'article répond que le magnétiseur se fait passer pour un être surnaturel.

C'est toujours, comme on voit, la même stupide calomnie.

Arrètons-nous un instant pour l'étendre une bonne fois sur le carreau.

Ce ne sera pas une présomption exagérée de ma part de croire que ces insanités me visent.... sans m'atteindre. Si l'on ne cite pas mon nom, c'est pour éviter que je n'exerce mon droit de réponse.

Depuis plus de quinze ans, je suis le seul magnétiseur ayant fait des expériences publiques en France. Je suis donc un véritable criterium. En bien! voici comment les journaux apprécient mon caractère d'expérimentation :

La Marseillaise:

« Nous avons pu constater qu'un expérimentateur habile et savant, qui cherche à écarter toute question surnaturelle de phénomènes purement physiques, est ainsi arrivé à des résultats vraiment prodigieux. »

La Lanterne:

« Quant à nous, si sceptique que nous soyons, nous n'hésitons pas à dire que les expériences de M. Donato sont concluantes, d'autant mieux qu'elles ne tendent à prouver rien de surnaturel. »

Faut-il continuer? La Revue entière n'y suffirait pas. Et, du reste, pourquoi gaspiller mon temps à prouver ce que personne n'ignore ¹.

Maintenant reprenons la lecture de l'*Illustration*. Cela devient de plus en plus burlesque:

« — Voilà déjà d'étranges découvertes; mais il y a plus. Une jeune fille du service est si impressionnable qu'il suffit que le docteur Charcot la regarde, comme on dit, dans le blanc des yeux, pour qu'elle tombe en léthargie. Si l'opérateur comprime un de ses muscles, il se contracte et devient rigide. Lui ouvre-t-on les yeux? brusquement elle passe à l'état cataleptique, c'est-à-dire que ses membres gardent la position qu'on leur donne; la jambe reste levée, le bras tendu, les doigts infléchis dans tous les sens. Veut-on la sortir de son sommeil? on lui souffle sur la figure. »

Ainsi, depuis plus de deux ans, j'ai donné à Paris deux cents séances tant publiques que privées. Deux cents fois

¹ On trouvera, dans la suite de la brochure, divers documents à l'appui de toutes mes assertions. (Note de M. Donato.)

j'ai endormi les sujets en les regardant dans les yeux. deux cents fois j'ai produit la rigidité en comprimant les muscles, deux cents fois, j'ai réveillé le somnambule en lui soufflant sur la figure. Plus de cent cinquante mille spectateurs m'ont vu faire ces choses. Plus de mille médecins les ont constatées. Tous les journaux de Paris les ont racontées. Et ces mèmes choses, M. Charcot vient enfin de les découvrir!!! L'auteur de l'article a bien raison lorsqu'il s'écrie : Voilà d'étranges découvertes!!!

Telle fut ma réplique à l'Illustration.

Le docteur Tony Dunand ne se montre ni moins ironique ni moins irrité. Voici un fragment d'une lettre de ce confrère de M. Charcot, insérée dans le *Figaro*:

M. Charcot ressuscite le somnambulisme, puisqu'il avait été bien et dûment enterré en bonnes formes par l'Académie, sous prétexte qu'il n'existait pas.

Convaince de cette regrettable erreur académique, M. Charcot nous dit cependant: que ce fait, qui n'existait pas avant lui, il l'a sorti néanmoins des mains des empiriques!

Voilà un de ces quiproquos réellement inconcevables; car, si M. Charcot a pris le somnambulisme des mains des empiriques, il ne l'a donc pas découvert, comme le disent les gens naïs.

Dans ce cas, il reste tout simplement établi que les empiriques ont eu plus d'esprit que bien d'autres, puisqu'ils se sont consacrés à l'étude d'un phénomène resté *incontestable*, malgré les sentences contraires de la docte Académie.

Mais, puisqu'on nous affirme que M. Charcot a découvert le somnambulisme, examinons sa découverte : O stupeur ! — Je m'aperçois que, semblable au plus petit magnétiseur, le savant professeur obtient le somnambulisme par l'action du regard, par les passes, etc.

Un mot encore : Le merveilleux tombe, dit-on, grâce à M. Charcot, ainsi que le magnétisme charlatanesque.

Qu'est-ce qu'un charlatan?

Un homme qui ne croit ni à ce qu'il dit ni à ce qu'il fait, et qui trompe ainsi sciemment ceux qui se confient à lui.

Hé bien! j'affirme qu'il n'est pas une personne faisant du magnétisme qui possède ces qualités; aux magnétiseurs il peut manquer l'instruction, la conviction JAMAIS!... parce que la conviction est entretenue par la constance des mêmes faits.

Tandis que si nous regardons du côté des médecins, nous y trouvons les caractères essentiels du charlatanisme; car la plupart d'entre eux, petits ou grands, ne croient ni à la médecine ni aux médicaments. — C'est la conséquence forcée de l'inconstance des cas observés!

Dr Tony-Durand, Auteur du livre Une révolution en médecine, rue de Milan, 6, Paris.

Maintenant continuons à passer en revue tous les arguments de mon adversaire :

M. Lambelet prétend qu'il n'était pas sous une influence alcoolique, lorsqu'il m'a injurié. C'eût été cependant sa meilleure excuse.

Si des amis de M. Lambelet ne me l'avaient affirmé, je n'aurais jamais fait pareille supposition, car Horace n'a-t-il pas écrit : fecundi calices quem non fecere disertum? A quel homme les coupes pleines n'ont-elles pas donné l'éloquence?

Or, toute l'éloquence de M. Lambelet s'étant réduite (horresco referens) à me traiter d'infect charlatan! il devait être ce soir-là plus altéré que les sables du Sahara!

M. Lambelet, qui se récrie, sous prétexte qu'on aurait fait intervenir dans la querelle son caractère politique (erreur profonde de sa part), ne manque pas de jeter au milieu des débats les noms d'honorables ecclésiastiques absolument étrangers à toute cette affaire. Il a cru embarrasser le digne curé Berset en lui reprochant son enthousiasme pour mes expériences.

¹ Voir, dans la suite de la brochure, d'autres documents précieux sur le même sujet et notamment un article du savant populaire M. Victor Meunier.

M. Lambelet n'a pas de bonheur, car c'est précisément un prêtre catholique, un chanoine du chapitre de Bordeaux, qui m'a initié au magnétisme. Ajouterai-je que Gorres, le grand théologien catholique, a écrit sur le magnétisme humain des pages sublimes? Pie IX fit autrefois un paternel accueil à mon célèbre ami, le magnétiseur Lafontaine, en ce moment à Genève. Enfin, à Angers, Monseigneur Freppel a accordé à tous les ecclésiastiques l'autorisation d'assister à mes séances, non pas en catimini, mais en soutane au milieu des spectateurs!

Et, quant au culte protestant; si l'un de ses pasteurs a dit de mes expériences : « c'est divin! » que M. Lambelet se rassure, cette parole ne peut compromettre en rien le caractère sacerdotal de celui qui l'a prononcée... Les pasteurs protestants comme les prêtres catholiques ont toujours été unanimes dans leur admiration pour des expériences au sujet desquelles M. le Dr Tony Dunand (qui, décidément, trahit tout l'espoir que M. Lambelet avait mis en lui) a écrit cette phrase :

Les manifestations spirituelles révélées par les faits magnétiques sont appelées à sauver la France du gouffre où la plongé le matérialisme médical » (Lettre au Figaro, voir plus loin).

A Berne, par exemple, quelles sont les personnes qui les premières ont répondu à mon appel? Le vénérable pasteur Gerster et sa famille (il m'a autorisé à publier son nom). J'ai magnétisé son fils et sa fille, jeunes gens à l'âme vertueuse dont je garderai toujours le cher souvenir.

Oui, le magnétisme est divin, car il est bienfaisant, il fortifie les faibles, guérit les malades, ranime les moribonds, attendrit les cœurs et élève les àmes! L'aptitude à magnétiser grandit au fur et à mesure que la

santé physique et morale augmente. Un corps impur, un esprit abject ne possèderont jamais ni la force ni l'attrait sans lesquels on ne peut magnétiser.

M. Lambelet, qui semble ne pouvoir aligner deux paragraphes sans commettre au moins une inconséquence, mentionne l'adhésion d'un docteur (la seule qu'il ait reçue), et il la fait précéder de ces mots imprimés en énormes caractères : Le médecin de division de la première division d'armée. Voyons, est-ce comme particulier exerçant la médecine, ou bien en sa qualité de médecin de division que le docteur X. félicite le colonel (sic) Lambelet? Si c'est en simple particulier, pourquoi M. Lambelet, qui étale complaisamment les fonctions officielles des autres, ne veut-il pas qu'on lui rappelle celles qu'il occupe lui-même? Et si le docteur X. parle en médecin de division, de quel droit s'occupe-t-il de ma personne? Je ne suis pas soldat dans l'armée suisse et ne relève point de la juridiction d'un docteur militaire.

Ce docteur, dont le nom se trouve en toutes lettres dans la circulaire de M. Lambelet, je m'abstiens de le désigner ici, parce que j'aime à épargner ceux-là même qui m'attaquent, jusqu'au moment où, ayant reconnu qu'ils dépassent toutes les bornes et deviennent incurablement méchants, je cherche à les châtier. C'est ainsi que, dans ma première lettre, je n'avais pas cité M. Lambelet.

Croyant m'adresser une injure, le docteur en question m'appelle sieur. Mais, heureusement, ce médecin poli malgré lui ignore que le mot sieur vient de Seigneur et qu'il me décerne tout simplement un titre d'honneur (voir Littré) en me nommant ainsi.

La lettre du docteur X. est courte et... pas bonne :

« Le sieur Donato est un des nombreux exploiteurs de la bêtise humaine. »

S'il fallait en croire le docteur X., la bêtise (apanage ordinaire des hommes illettrés) aurait élu domicile dans les classes les plus éclairées; et vous, médecins, avocats, écrivains, ingénieurs, ambassadeurs, officiers, magistrats, ministres d'état et ministres des cultes, gens du monde et de la science, grâcieuses jeunes filles, nobles dames spirituelles et charmantes, clientèle ordinaire de mes représentations, vous seriez un tas d'imbéciles.

Saluez, habitants de Neuchàtel, de Chaux-de-Fonds et du Locle, vous qui m'avez prodigué les plus vives sympathies, vous qui m'avez applaudi avec un enthousiasme dont je garderai éternellement le précieux souvenir, saluez et remerciez le docteur X. qui découvre en vous de purs échantillons de la bêtise humaine, saluez et remerciez M. Lambelet, qui donne toute la publicité possible à ce témoignage en l'honneur de ses concitoyens.

M. Lambelet, qui paraît affectionner les grands mots et les petits moyens, s'écrie que j'ai commis une imposture en me réclamant de M. Charcot.

- Or, jamais, au grand jamais, je ne me suis réclamé ni de M. Charcot, que je ne connais pas personnellement du reste, ni d'aucun autre savant.

La valeur personnelle m'ayant toujours semblé la seule recommandation digne d'un homme de cœur, je me passe volontiers de la protection d'autrui.

Réfutant les objections présentées, surtout par des médecins (l'honorable docteur Pettavel, qui regrette aujourd'hui le pas de clerc qu'il a fait, en sait quelque chose), réfutant les objections de médecins relativement à la rapidité et à la facilité avec lesquelles je provoque le sommeil et le réveil (objections par lesquelles M. Lambelet motive précisément son incrédulité¹), j'ai cru devoir signaler à l'attention de mes contradicteurs les expériences de l'illustre académicien Charcot qui, à la Salpêtrière, obtient les mêmes résultats par l'emploi de moyens identiques aux miens ².

J'ai ajouté que ces mêmes expériences, je les faisais longtemps avant que M. Charcot ne les fit 3.

Enfin, répondant à une question d'ailleurs indiscrète,

1 Voir le premier pamphlet de M. Lambelet :

• Donato fait deux ou trois passes à la légère, et voilà Lucile endormie; mais pour la réveiller, c'est bien plus simple : il lui souffle dessus... et la voilà toute égrillarde!!! >

Quel monde M. Lambelet fréquente-t-il donc pour employer à l'égard d'une femme décente et modeste des expressions semblables?

Voici les propres termes dont se sert le docteur Charcot (voir la Gazette des hôpitaux): « Pour l'endormir, je n'ai qu'à la regarder, et immédiatement elle tombe comme foudroyée. Si je veux la réveiller, je n'ai qu'à lui souffler sur le visage. »

² On lit dans le *Rappel*, sous la signature de M. Victor Meunier, le savant vulgarisateur : «Le procédé de M. Charcot ne diffère en rien de celui de M. Donato. Voir, à la fin de la brochure, un très-intéressant article de M. Meunier sur ce sujet.

³ On lit dans le *Voltaire* de Paris, sous la signature de l'illustre savant Camille Flammarion :

Les expériences publiques que M. Donato a multipliées depuis deux ans à Paris, et celles que M. Charcot offre depuis quelques mois aux étudiants en médecine, à la Salpètrière, ont attiré de nouveau l'attention générale sur les phénomènes du magnétisme humain. Après avoir été radicalement nié par les médecins et les physiologistes, il semble accepté aujourd'hui par un certain nombre de ses anciens adversaires.

C'est précisément à ce propos que les réflexions suivantes ont été faites par Arago :

« Le doute est une preuve de modestie, et il a rarement nui aux progrès des sciences. On n'en pourrait pas dire autant de l'incrédulité. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, j'ai dit que M. Charcot, loin d'être mon professeur, comme on se le figurait, s'était au contraire inspiré de mes expériences pour exécuter les siennes. Ce sont là des vérités parfaitement évidentes : dussent-elles déplaire à M. Charcot, elles n'en seraient pas moins incontestables. La vérité, a dit d'Alembert, est plus respectable que toutes les académies, et j'ajouterai que tous les académiciens.

Il est possible que le savant professeur de la Faculté de Paris ne m'ait jamais vu. Il l'écrit, je le crois. Mais me démentira-t-il si j'affirme que ses élèves, ses internes et ses confrères m'ont vu à l'œuvre, lui ont rapporté mes expériences, lesquelles faisaient grand bruit à Paris 1, et que c'est alors qu'il a eu l'heureuse idée de tenter des essais dans son hòpital?

prononce le mot *impossible*, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation humaine.»

Je n'ai pas cru déroger en suivant le conseil d'Arago. J'ai prié M. Donato de vouloir bien venir faire en petit comité des expériences d'un ordre purement scientifique. Ces expériences prouvent de la manière la plus péremptoire la réalité des phénomènes physiologiques produits par le magnétisme, tels que la catalepsie, la léthargie, l'insensibilité, l'extase, l'obéissance passive du sujet aux ordres du magnétiseur, et la surexcitation prodigieuse de certaines facultés.

Je rapporte ce que j'ai constaté.

Dans ses leçons cliniques sur les maladies nerveuses, M. le docteur Charcot reproduit les mèmes effets. Il paraît conclure que toutes les personnes sujettes à l'influence magnétique sont hystériques, ce qui n'est pas du tout démontré.

Concluons donc que la science est loin d'avoir donné l'explication attendue, et que l'étude de ces faits si variés mérite au plus haut degré l'attention du penseur. CAMILLE FLAMMARION.

⁴ Le Temps publiait ceci:

« On fait grand bruit en ce moment d'expériences de magnétisme qui se font aux Fantaisies..... »

Digitized by Google

Je réfuterai enfin le dernier argument de M. Lambelet. Alors tout sera dit, et l'immense majorité qui, dès

On lisait dans le *Monde illustré*, sous la signature de M. Pierre Véron :

« Il y a longtemps que le magnétisme n'avait fait parler de ses exploits. Il a l'air de vouloir entreprendre une nouvelle campagne contre l'incrédulité publique. A la tête de cette campagne se trouve M. Donato, qui fait des expériences aux Fantaisies et qui va donner une série de conférences. »

On lit dans la Gazette des Bouches-du-Rhône, sous la signature de M. Louis Affinger, directeur de la Chaîne magnétique et secrétaire-général de la Société de magnétisme de Paris:

« Ce n'est pas sans un vif intérêt que nous, magnétiseurs, suivons journellement depuis plus de deux mois les séances que M. Donato donne chaque soir (à Paris) aux Fantaisies, où elles obtiennent un succès sans pareil. La presse est, en général, antipathique au magnétisme, mais il en est autrement pour M. Donato, dont les expériences si concluantes et si hardies devaient faire tourner la chance à son avantage et jeter des doutes même dans les esprits les plus hostiles, etc., etc.»

On lit dans la Correspondance scientifique de Paris en date du 15 octobre 1878, sous la signature de M. H. Durville, directeur du Journal du magnétisme de Paris:

Les journaux de la capitale font grand bruit autour d'un homme de talent, jeune par l'âge, mais vieux par l'expérience. M. Donato est assez connu pour que nous n'ayons pas à faire ici son apologie. C'est lui-même qui, il y a deux ans, fit accourir tout le monde scientifique pour admirer ses magnifiques expériences de magnétisme humain, etc.

Voici ce que disait le Bien public :

• Le magnétisme n'est pas mort, le magnétisme va faire de nouveau parler de lui, le célèbre Donato est dans nos murs..., etc., etc. >

Et le Causeur de Paris:

• Le magnétisme est redevenu à la mode depuis que M. Donato est à Paris. »

Je tiens ces journaux et mille autres encore à la disposition des curieux. Donato. l'abord m'a approuvé et ne cesse de m'approuver toujours, reconnaîtra que j'avais encore cent fois plus raison que mes plus chauds partisans ne se le figuraient.

M. Lambelet, biaisant sans cesse, s'efforce de donner le change à l'opinion publique; il voudrait faire accroire qu'il a proposé un jury à l'examen duquel j'aurais refusé de soumettre mes expériences. Quelle perfidie ou quel aveuglement!

Comment! M. Lambelet avait mis en circulation un pamphlet m'accusant d'être un repris de justice, puis il ajoutait tranquillement : « Je propose un jury » (dont, entre parenthèses, il prenait soin de choisir lui-même tous les membres parmi ses amis). Et il voudrait aujourd'hui que j'eusse pris sa proposition au sérieux!

Mais, c'est de la folie! et il faudrait que j'eusse été un insensé moi-même pour m'attarder à son insolent défi, au lieu de le sommer sur-le-champ, comme je l'ai fait, de rétracter ses calomnies.

Au moment même où, grâce à ce pamphlet, l'esprit public s'emparait de la dispute, des flots de visiteurs assaillaient l'hôtel où j'étais descendu, et chacun d'eux s'accordait à me dire : « Pour prouver votre science, il faut magnétiser d'autres personnes que M^{lle} Lucile, dont votre ennemi récuse la bonne foi. »

J'accepte aussitôt, et un succès inouï couronne mon courage ¹.



¹ Voici le compte-rendu de cette séance publié par l'*Union libérale*:

[«] M. Donato a donné, hier au soir, dans les salons du grand hôtel du Lac, en présence de plusieurs médecins et d'un grand nombre de nos plus honorables concitoyens, une séance intime

Les médecins se précipitent dans mes appartements, avec les présomptions les plus défavorables à ma cause et les intentions les moins charitables à mon égard. Je m'empare des premiers venus dans l'assistance. garçons de bonnes familles, employés du gouvernement, étudiants et écoliers, entre autres du fils de l'un des principaux docteurs de Neuchâtel 1, et je magnétise dix, vingt, trente sujets improvisés. Et sur ces personnes que je n'avais jamais vues auparavant, tout le monde le sait bien, je produis des expériences qui dépassent de cent coudées toutes les merveilles obtenues par moi de M^{lle} Lucile! Et cela se fait devant une foule compacte (plus de cent personnes), les portes largement ouvertes à tout arrivant, particulièrement aux médecins que j'autorise encore à entrer même lorsque le défaut de place m'oblige à refuser enfin les autres personnes.

Il vient, entre autres, l'honorable docteur Borel, et cet honnête homme, le propre médecin de mon détrac-

Tous les journaux du pays indistinctement, représentés pour la plupart à ma séance, se sont associés à cet éloge.

qui a produit une sensation profonde. C'est inour! et sans exagération, si l'on ne savait que la science garde encore de profonds secrets pour les plus savants, on crierait au miracle.

[•] M. Donato n'a cependant aucune prétention au surnaturel, mais il possède des dispositions spéciales et très-rares qui, aidées d'études sérieuses et de longues observations, lui permettent d'obtenir des résultats renversants. La place nous manque pour raconter en détail toutes les merveilles auxquelles nous avons assisté hier. Disons seulement qu'une dizaine de personnes bien connues ont été magnétisées par M. Donato avec autant d'aisance et de rapidité qu'il magnétise M^{lle} Lucile, et que le professeur a produit, avec ces sujets improvisés, des expériences inconcevables qui ont excité l'enthousiasme général. »

¹ Le fils de l'honorable docteur Reynier.

teur, m'avoue bientôt qu'il est convaincu et émerveillé, non pas comme le prétend M. Lambelet de mon pouvoir surnaturel et miraculeux (car il n'y a de surnaturel en toute cette affaire que l'aveuglement de M. Lambelet, et s'il m'était donné de pouvoir accomplir un miracle, je le guérirais de sa cécité), mais bien par des expériences parfaitement scientifiques quoique très extraordinaires.

Si les autres jurés en perspective fussent venus (tout les conviait), ils se seraient certes déclarés non moins convaincus que leur honorable confrère, après m'avoir vu me livrer de la meilleure grâce à leurs investigations.

Au surplus, tous les médecins qui m'ont vu à l'œuvre depuis cinq ans ont toujours été convaincus de l'authenticité de mes expériences ¹.

¹ Court extrait d'une longue étude publiée dans la Revue allemande de Leipzig, *Etudes psychiques*, par M. le docteur Alexandre Aksakof, conseiller d'Etat de l'empire de Russie:

^{•} Les expériences de M. Donato sont parfaitement concluantes. C'est avec le plus grand plaisir que je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse de publier tous les détails de nos expériences intimes et que je profite de cette occasion pour exprimer ici publiquement à M. Donato combien j'estime et j'apprécie le zèle, le savoir et la parfaite loyauté avec lesquels il s'est voué à la défense et à la propagande du magnétisme humain.

On lit dans le Journal de Nice du 17 mars 1878, un long article écrit par M. Macario, docteur en médecine de la faculté de Paris, lauréat de l'Académie des sciences, auteur d'un remarquable ouvrage intitulé : « Du sommeil, des rêves, du somnambulisme. »

Nous détachons de cet article les lignes suivantes :

[«] Terminons en disant que les séances données par M. Donato méritent d'une façon exceptionnelle, par l'attrait et surtout par la sincérité des expériences, que le public s'y rende

Jamais la pensée baroque ne serait venue ni à moi ni à personne que M. Lambelet songeât encore à son fameux jury, après les preuves décisives que j'avais accumulées (preuves rapportées par l'organe même de mon adversaire).

en grand nombre. Les personnes qui doutent encore de l'existence du magnétisme seront décidément et définitivement convaincues. »

On lit dans l'*Intérêt public* de Rochefort du 28 mars 1880, un très long article dû à la plume de M. le docteur Ardouin, médecin de première classe de la marine française:

« M. Donato est un homme énergique, intelligent et instruit, J'ai eu le plaisir de causer avec lui et je puis dire qu'il est parfaitement au courant de tout ce qui a été écrit au sujet du magnétisme ancien et moderne. Ce n'est pas un charlatan qui veut vous en imposer, mais bien un homme de bonne foi, etc.

Je suis bien convaincu que, dans les phénomènes que M. Donato a produits devant nous, il n'y avait rien qui ne fût réel. Il provoquait seulement avec une précision et une assurance remarquables des phénomènes nerveux. >

- ¹ On lit dans le National suisse, principal organe du parti dont M. Lambelet est l'un des chefs, le même journal qui (je ne lui en veux pas) a refusé d'accueillir ma réplique après avoir donné asile à la prose de mon honorable adversaire:
- « Tant que les expériences ne se firent que sur M¹¹e Lucile, il était permis de supposer qu'elles avaient un caractère pour ainsi dire purement exceptionnel. Mais pratiquées sur des jeunes gens que nous avons l'habitude de coudoyer journellement, elles prouvent que le fluide magnétique exerce une action réelle, dont le degré de puissance se mesure à la sensibilité des individus.
- « Nous avons vu M. Donato endormir très-rapidement dix à vingt jeunes gens, les uns plus sensibles que d'autres. Puis il les a soumis d'une façon absolue à sa volonté, les attirant à lui, les repoussant, les faisant chanter et même siffler, quelquefois tomber à genoux et se relever d'eux-mêmes. Deux ont été rendus à l'état cataleptique complet, et leur rigidité était telle qu'un homme pouvait s'asseoir sur leur corps formant une sorte

J'aurais juré que M. Lambelet (dont je ne pouvais soupçonner l'immuable entêtement), désormais convaincu et repentant, allait adorer, comme le fier Sicambre, ce qu'il avait brûlé, et m'adresser ses excuses et ses regrets. On estime généralement qu'il y a plus de dignité et de noblesse à reconnaître ses torts qu'à y persister; mais M. Lambelet n'est pas de cet avis : s'il a commis une bévue, tant pis... pour les autres!

C'est pourquoi mon détracteur, sans provocation aucune, a lancé une seconde circulaire dans laquelle il redouble à la fois les attaques et les fautes de français. Il l'a écrite, s'il faut l'en croire, au courant de la plume; mais qu'il me permette de le lui faire observer : sa plume court comme une tortue, car il n'a pas mis moins de quinze jours pour improviser cent lignes.

Mais, j'allais l'oublier, il ne m'appartient pas de critiquer la prose de M. Lambelet. Il voudrait bien voir

Puis cet autre article envoyé au même journal par l'honorable médecin Willis :

de pont d'une chaise à l'autre, sans que le corps fléchisse d'un centimètre.

[«] Aussi le public a-t-il été fort enthousiasmé. »

[«] Hier soir, nous avons eu le grand plaisir d'assister, à l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à une de ces séances particulières de magnétisme que M. Donato avait annoncées, séance dans laquelle il n'expérimentait que sur des personnes qui lui étaient tout à fait inconnues et qui n'avaient jamais subi l'influence du « magnétisme humain ».

[«] C'est surtout vis-à-vis des esprits sceptiques à tout prix que nous tenons à déclarer que ces expériences ont réussi à merveille et que, au point de vue scientifique, elles étaient — si possible — encore plus intéressantes et surtout plus convaincantes que ce que nous en avons vu dans les représentations données précédemment au théâtre.

[«] Chaux-de-Fonds, le 30 octobre 1880. Ch. W. »

de ma prose à moi, dit-il, insinuant par là que j'aurais eu recours à autrui pour lui répondre 1, et mon adversaire, que malgré sa mésaventure Dieu me garde de prendre pour un âne vêtu de la peau du lion, me compare à un geai paré des plumes de plusieurs paons. La morale de cette fable, la voici : il y a des gens qui paraissent plus sots qu'ils ne sont, et il en est d'autres dont le ramage n'égale pas toujours le plumage. Ce n'est pas une allusion à M. Lambelet, car il chante, dit-on, comme un vrai rossignol; mais entre les chansons de certains avocats réputés (sornettes débitées avec assez de volubilité pour produire un effet immédiat sur des auditeurs auxquels on ne laisse pas le temps de la réflexion) et les raisons sérieuses d'un écrivain que l'on peut méditer des jours, des mois, des années, il y a une différence notable : les paroles s'envolent, les écrits restent.» C'est pourquoi M. Lambelet, habile à escamoter les questions sous un flux de paroles, perd contenance dès qu'il faut payer comptant sur le papier.

Donc M. Lambelet a écrit une nouvelle circulaire (troisième agression aussi injustifiable que les deux précédentes), dans laquelle, après m'avoir mordu à belles dents, sans que rien motivât pareille gourmandise, il ose se plaindre qu'on lui ait fait bien des maux ces jours (sic).

C'est fabuleux! ô Lafontaine!

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
Un loup survint à jeun qui cherchait aventure.

¹ On verra par les témoignages publiés plus loin que M. Lambelet a commis là une lourde erreur.

- Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? Dit cet animal plein de rage.
- Sire, répond l'agneau, que votre majesté
 Ne se mette pas en colère,
 Mais plutôt qu'elle considère
 Que je vais me désaltérant
 Plus de vingt pas au-dessous d'elle.
 Je ne puis troubler sa boisson.
 - Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
- Je n'en ai point. C'est donc quelqu'un des tiens, Car vous ne m'épargnez guère.

Hélas! c'est M. Lambelet qui n'épargne guère ceux qui lui déplaisent. Quant à lui, il jouit des grâces de l'Etat et l'on ne peut toucher à sa personne sans s'exposer aux foudres gouvernementales. La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Cependant, ne serait-il pas naturel qu'ayant semé le vent, il récoltât la tempête?

Je lui souhaite, au contraire, une ample moisson de lauriers qu'il saura cueillir, en ne se mélant plus désormais ni de ce qui ne le regarde point, ni de ce qu'il ignore.

Qu'il consacre ses belles facultés au bonheur de son pays, au lieu d'entraver la marche des hommes qui se dévouent pour assurer le triomphe définitif d'une grande vérité trop longtemps méconnue.

Qu'au lieu de les retenir, il les laisse courir (c'est son mot) à la conquête du progrès.

П

Personne ne contestera que je m'abstiens volontiers d'entretenir le public et mes amis même de mes affaires personnelles. Cache ta vie! dit la sagesse. Je cherche à pratiquer cet excellent principe.

Dans mes continuels voyages à travers le monde, étranger à tous partout où j'arrive, trop souvent accueilli par la défiance, il me suffirait parfois de lever un coin du voile qui dérobe aux regards profanes mon existence intime, mon passé, mes idées et mes aspirations, pour mettre un frein aux critiques et arrêter la suspicion sur la pente glissante de la calomnie.

Mais un sentiment de délicatesse et de pudeur intime que M. Lambelet semble ne vouloir ni comprendre ni partager, m'incite à toujours mériter l'estime des hommes par de constants efforts dans la voie du bien, de l'honneur et de la vérité, au lieu de m'appuyer désormais sur la considération acquise au prix de tant de travail, de luttes, de tourments.

Il faut bien le dire, c'est la première fois qu'on ose m'insulter ainsi.

L'honneur m'est plus cher que la vie : je saurai le défendre. Il importe également que la science que je professe sorte intacte du débat.

Quelque répugnance que j'éprouve à l'accomplir, un devoir s'impose auquel je ne faillirai point : c'est de prouver, par des témoignages authentiques et sérieux, que toujours, depuis mon enfance jusqu'à l'heure où

j'écris, je n'ai cessé un seul instant d'être un honnête homme, un homme d'étude et de courage, ayant su conquérir l'estime des plus exigeants.

Je ne suis pas un collectionneur de certificats, Dieu! j'espérais n'en avoir jamais besoin! C'est tout récemment que j'ai senti enfin la nécessité de réunir quelques documents destinés à refréner l'arrogance de mes contempteurs.

O temps! ò mœurs! des discussions l'on descend aux disputes, des querelles l'on s'abaisse aux injures, les controverses dégénèrent en inimitiés, et la calomnie, cette arme avilissante, la calomnie pire que la peste se répand parmi les hommes et va frapper un innocent.

Eh bien! j'en demande mille fois pardon au public, je vais placer sous ses yeux de ces témoignages que les vaniteux seuls produisent, lorsqu'ils n'y sont pas contraints par les circonstances. Je les avais toujours gardés secrets jusqu'à cette heure; c'est avec un regret cruel, mû par l'impérieux besoin de protéger mon nom contre les embûches de la médisance ennemie, que je livre ces témoignages à la curiosité. Ma vie y est tout entière.

Je possède la preuve authentique de tout ce que j'affirme. Je fais ici l'office d'un greffier fidèle. Lorsque je m'abstiendrai de citer certains noms, c'est que je serai mû par un scrupule ne relevant que de ma conscience.

Suivons l'ordre chronologique. Au sortir du collège, à l'àge de quinze ans, je me suis fait soldat volontaire. Qu'on ne s'attende pas à lire mes propres appréciations sur moi-même!

Voici ce que l'on répondait à mon père, qui s'informait de ma conduite dans l'armée :

Le chef de bataillon sous les ordres duquel Monsieur votre fils a servi pendant deux ans, m'écrit que sa conduite a toujours été régulière, etc. Je suis heureux d'ajouter à ces renseignement favorables que, personnellement, je n'ai jamais eu que de bons rapports sur monsieur votre fils.

DE LIBERT,
Colonel commandant le 3e régiment
de chasseurs.

Il y a une autre lettre écrite également à mon père par le même colonel de Libert, lettre que je n'ai pas sous la main, mais dont les termes ne s'effaceront jamais de ma mémoire : il y est dit textuellement que mes capacités militaires font l'étonnement général et que je suis un vrai modèle de bonne conduite.

Est-il besoin d'ajouter que mon avancement fut extrêmement rapide?

En 1863, j'avais à peine 17 ans, et j'étais sous-officier depuis longtemps. La pièce qu'on va lire donnera une idée des sentiments qui m'animaient à cette époque. C'est une lettre que j'avais adressée à M. de Neuville, ancien bourgmestre de Liége, et que celui-ci publia dans son journal. Cette lettre fut reproduite par plusieurs journaux et elle eut même l'avantage d'être lue en cour d'assises pour la défense d'un accusé:

B...., le 9 juin 1863.

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un bien grand plaisir que j'ai lu votre no du 7 courant. Tout ce qui s'y trouve est propre à stimuler le désir d'instruction dans la classe ouvrière; tous les principes y établis sont de la grande et saine morale.

J'ai particulièrement remarqué un petit article qui s'attache à démontrer que la fréquentation des cabarets entraîne parfois d'honnètes ouvriers dans les situations les plus pénibles.

Voici un exemple des dangereuses conséquences qui peuvent résulter de cette habitude.

Il y a quelques jours de cela, c'était un dimanche soir, versonze heures. Un jeune homme se trouvait dans un estaminet aux environs de Liége. Ce jeune homme était un bon ouvrier, un brave garçon, d'une conduite irréprochable, aimé de ses amis et estimé de tous ceux qui le connaissaient.

Ce jour-là, et contre son habitude, il s'était adonné à la boisson. La boisson est souvent l'origine des querelles, et les querelles engendrent les combats. Cependant, le jeune homme était inoffensif, quand un individu également ivre, paraît-il, s'approcha de lui. le taquina, l'injuria mème, et suscita ainsi une grande querelle. Quelques intants après, l'estaminet fut fermé et les buveurs regagnèrent leurs domicile. Cependant, les deux adversaires se rencontrèrent en chemin: la querelle se ralluma et une lutte violente s'ensuivit. Dans la chaleur du combat, excité par la boisson, transporté de fureur et ne se connaissant plus, le jeune homme terrassa son ennemi et lui porta un coup qui fut malheureusement mortel. Ce jeune homme est maintenant trainé devant les tribunaux comme un vil assassin, et l'ivrogne a payé de sa vie son intempérance.

Voilà où entraîne la fréquentation des cabarets, voilà quelles sont les conséquences qui peuvent résulter de l'impolitesse, car, une injure, un mot grossier, sont souvent les moteurs de

violentes querelles.

Si l'ouvrier, au lieu d'aller au café dépenser l'argent dont il a si grand besoin; si, au lieu d'aller ruiner sa santé, stupéfier son intelligence, abréger ses jours et ternir sa réputation par l'abus de ses forces, l'excès des boissons et de fréquentes orgies; si. le soir, pour se reposer du travail de la journée, il lisait à ses enfants des livres honnètes, dont la lecture fût attrayante, il en résulterait pour lui et pour sa famille les plus grands biens. L'argent qui lui sert maintenant à user son corps et à hébèter son esprit, lui servirait alors à sa nourriture matérielle et morale; sa femme serait moins misérable, ses enfants seraient mieux entretenus; ils grandiraient en ayant continuellement sous les yeux le bon exemple de leur père, et ils le suivraient plus tard.

L'ouvrier goûterait alors les joies de la famille, qui sont les vrais éléments du bonheur!

Agréez, etc.

A. D.

J'ai conservé plusieurs lettres de M. de Neuville qui m'honorait de son amitié, bien que je fusse un adolescent obscur et qu'il occupât, lui, la plus haute magistrature dans une ville de cent mille âmes. Parmi les lettres de M. de Neuville, il en est une me réclamant un ouvrage que je lui avais emprunté: l'ouvrière, de Jules Simon. Telles étaient mes lectures à l'âge où mes camarades dévoraient les œuvres de Paul de Kock, que je n'ai jamais connu autrement que de réputation.

En cet heureux temps je partageais mes loisirs entre les beaux-arts, la musique et la littérature. Au premier rang de mes compagnons intimes (tous arrivés aujour-d'hui à des situations exceptionnelles) se trouvait le jeune et déjà célèbre violoniste Martin Marsick, qui n'est pas un inconnu en Suisse, où ses concerts obtinrent, il y a quelques années, d'éclatants succès.

Voici une lettre de lui que je retrouve dans mes papiers :

Si jamais quelqu'un a été étonné sur cette terre, c'est bien ton vieil ami Martin, en recevant ton petit mot qui lui rappelle un ami d'autrefois. Oui, mon cher Alfred, je me souviens parfaitement de toi, d'autant mieux que tu étais resté, dans mes souvenirs de jeunesse, comme l'un des amis les plus sympathiques et les plus affectueux, etc., etc.

MARTIN MARSICK, 3, cité Gaillard, Paris.

Ayant abandonné la carrière militaire pour laquelle, malgré les succès que j'y avais rencontrés, je n'éprouvais que de la répugnance, j'entrai, à l'âge de vingt ans, dans une grande administration, où mes appointements se trouvèrent doublés au bout de deux ans, grâce, disent les rapports de cette administration, grâce à mon activité, à mon zèle, à mon intelligence.

Tout en accomplissant tous les devoirs de mes fonctions, je m'appliquais à étudier, nuit et jour, sans relâche, les sciences et la littérature. Et c'est ainsi que j'en arrivai, par la seule force de ma volonté, à acquérir une notoriété qu'il ne m'appartient pas de définir, mais que le lecteur appréciera.

Je possède toute une collection de documents établissant que, dès 1866, il y a donc quatorze ans, j'avais des relations littéraires assez étendues. Il serait fastidieux de les reproduire tous ici. Voici cependant ce que Victor Hugo m'écrivait alors :

Lundi, 9 septembre 1867.

Excusez, Monsieur, ce chiffon de papier glané (pendant une excursion) dans un cabaret de la montagne.

Demain, je retourne à Bruxelles, et dans quelques jours à Guernesey, dans ma solitude.

Je suis ermite, non parce que j'aurais été diable, mais parce que je suis vieux.

Les congrès catholiques me maudissent un peu, mais je ne m'en porte pas plus mal '.

Votre éloquente et noble lettre m'a vivement touché. J'espère qu'en un de mes prochains passages à Bruxelles, il pourra m'être donné de vous serrer la main.

Victor HUGO.

Voici maintenant une lettre de M. le vicomte Vilain XIV, alors président de la Chambre des représentants, ancien ministre des affaires étrangères, ancien président du conseil des ministres, grand cordon de



¹ La vérité m'incite à déclarer ici que, dans ma lettre à Victor Hugo, il n'était nullement question des congrès catholiques. En cet heureux temps, je n'avais cure des opinions politiques de mon poëte préféré. Les beaux yeux et les belles strophes se partageaient exclusivement tous mes soucis comme toutes mes amours!

l'ordre de Léopold, grand cordon de la Légion d'honneur, etc. :

Château-de-Leuth, 16 novembre 1871.

Mon cher Monsieur,

A peine étiez-vous parti que j'ai retrouvé le nom de l'arbre portant les longues et fortes épines dont vous m'avez parlé. C'est le *gleditsia sinensis* (d'après Linné), *horrida* (d'après les Anglais), *ferox* (d'après Jussieu).

C'est un arbre, originaire de la Chine, supportant parfaitement notre climat. Mon exemplaire a plus de 20 pieds; son maximum de grandeur est de 30 à 40 pieds. Ses épines, dont le tronc de l'arbre est tout couvert, ont jusqu'à six pouces de longueur.

Je désire, mon cher Monsieur, que vos occupations vous ramènent ici et que je puisse vous montrer moi-même cet arbre véritablement intéressant.

On dit (mais ce n'est pas parole d'Evangile) que la couronne du Christ fut faite avec ces épines.

Agréez, mon cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Vicomte VILAIN XIV.

Voici ce que m'écrivait, un peu plus tard, M. Van Hollebecke, préfet des études à l'Athénée de Liége, auteur d'une foule d'ouvrages adoptés dans les écoles du gouvernement belge, et l'un des écrivains les plus distingués de mon pays :

Monsieur,

Vous avez bien voulu promettre un compte-rendu détaillé de mon livre. Je suis très flatté de cette marque d'estime, et je crois inutile de vous dire que je serai heureux de connaître l'appréciation d'un juge aussi éclairé que vous.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments reconnais-

sants et dévoués.

10 septembre 1874.

VAN HOLLEBECKE.

Et cette autre lettre:

Cher Monsieur,

J'ai reçu la brochure que vous avez bien voulu m'adresser et je m'empresse de vous féliciter de tout cœur de ces belles pages. Vous avez parfaitement défini la mission de la critique, et vos réflexions, à la fois ingénieuses et profondes, méritent d'ètre méditées de tous ceux qui se posent en juges de la littérature et de l'art.

Etc...., etc....

VAN HOLLEBECKE.

Multiplier ces citations ne servirait qu'à abuser de la patience du lecteur. Je terminerai en disant qu'au moment même où j'allais partir pour consacrer ma vie à la propagation du magnétisme humain, je reçus la lettre suivante:

Cher Monsieur,

La commission de la Société des étudiants de l'Université de Bruxelles 1 a décidé, à l'unanimité, de vous adresser ses remerciements pour les marques de bienveillance que vous n'avez cessé de donner à la Société depuis quelques mois,... etc.

Le président, A. LEPOIVRE.

22 juin 1875.

Enfin, voici un certificat très-récent que je me suis fait délivrer par le magistrat le plus autorisé en ce qui concerne mon honorabilité:

Je soussigné, bourgmestre de, déclare que M. Donato a habité pendant plusieurs années la commune que j'administre, où il est encore domicilié présentement.

¹ Tout le monde sait que l'Université de Bruxelles est l'une des plus importantes du monde entier.

Jamais aucune plainte d'aucune nature ne m'est parvenue contre le dit M. Donato, qui a toujours joui d'une bonne renommée à tous égards.

29 mai 1880.

Le Bourgmestre, LEBENT.

Quant au rapport de la préfecture de police de Paris, où j'ai longtemps résidé, l'honorable directeur de police du canton de Neuchâtel, inspiré par M. Lambelet, président du Grand Conseil, m'a épargné la peine de le réclamer. M. Guillaume l'a fait venir officiellement, ce fameux rapport qui devait, en me foudroyant, assurer le triomphe de mon ennemi: il ne contient

RIEN! RIEN! RIEN!

contre moi. Il m'est, au contraire, entièrement favorable.

Ainsi donc (et c'est mon plus grand triomphe), l'on a eu beau fouiller dans tous les coins et recoins de ma vie, interroger mon présent et mon passé, presser tous les ressorts de la police et de la politique, employer la ruse et la violence, faire appel aux préjugés les plus absurdes, aux passions les plus insensées, aux sentiments les moins avouables, chercher à ameuter contre moi la haine et l'envie, on n'a pu diminuer ma science, ni démentir ma bonne foi, ni entacher mon honneur, ni ébranler mes résolutions.

Un dernier mot: M^{lle} Lucile a été abreuvée d'outrages par mon ennemi. Il importe que cette personne, qui n'a jamais cessé d'apporter le plus entier dévouement au magnétisme, et dont la tenue décente et pleine de dignité a considérablement servi à rendre sympathique une cause difficile, il importe, dis-je, que M^{lle} Lucile soit aussi vengée. Vengeance bien anodine, il

est vrai, mais dont son bon cœur saura se contenter. Il me suffira de mettre sous les yeux du lecteur les deux articles qui suivent. Le premier a été publié dans tous les journaux de Paris, notamment dans le *Temps*, la *République française*, la *Patrie*, l'*Estafette*, etc. Le second émane du plus important journal de la ville où je suis né et où je suis encore domicilié présentement :

L'accident des Folies-Oller. — Un grave accident est survenu hier au soir, pendant la séance de magnétisme du professeur Donato.

M^{lle} Lucile marchait, les yeux fermés, sur le pont qui relie la scène à la salle, lorsque la planche ayant basculé, elle est tombée dans l'orchestre, mais en s'accrochant malheureusement le bras nu à une plaque de zinc ou de fer blanc qui sert d'abat-jour au chef d'orchestre. Pour comble de malheur, des musiciens se précipitèrent et voulurent retenir M^{lle} Lucile. Mais chacun sait que celle-ci ne souffre pas qu'un autre que son magnétiseur la touche lorsqu'elle est endormie. Aussi fitelle de violents efforts pour écarter ceux qui la soutenaient, et ce fut ainsi que la malheureuse jeune fille laboura affreusement elle-mème les chairs de son bras.

Il fallut la làcher, et M. Donato, par un effort surhumain, la remonta seul sur la planche; mais aussitôt qu'il aperçut l'horrible plaie, il jeta un cri perçant et faillit tomber en défaillance. Mile Lucile n'avait ni ouvert les yeux, ni dit un mot, ni sourcillé. Plusieurs spectateurs s'empressèrent autour d'elle, et, comme il fallait nécessairement la toucher pour examiner sa blessure, M. Donato la réveilla.

Alors la somnambule ouvrit les yeux, de l'air étonné et souriant qui lui est naturel, et ce ne fut qu'en sentant au bras une affreuse douleur et en voyant sa robe teinte de sang qu'elle se rendit compte de sa triste situation.

Aussitôt un honorable docteur, M. Jules Martin⁴, se mit en devoir de recoudre les chairs, dont une partie avait été enlevée et restait accrochée à la malencontreuse plaque de zinc.

Mais le docteur Martin eut l'heureuse inspiration de prier

⁴ M. le docteur Jules Martin, chevalier de la Légion-d'Honnour, demeure rue Condorcet, 41, à Paris.

M. Donato de cataleptiser préalablement le bras de la blessée, le sujet fut immédiatement anesthésé, le bras devint rigide et immobile comme celui d'une statue, pendant l'opération (15 minutes environ).

Ajoutons qu'en cet état de choses, le docteur se mit à rapprocher les chairs, à les épingler et à les recoudre, sans que M^{11e} Lucile, comme toute personne cataleptisée par le magné-

tisme, en éprouvât la plus légère douleur.

L'expérience, malgré toute sa tristesse, a été concluante, et personne, parmi tous les assistants sceptiques, ne met plus aujourd'hui en doute les effets extraordinaires du magnétisme animal.

M. Donato et le magnétisme humain.

Il y a un peu plus de deux ans, nous applaudissions M. Donato et sa charmante compagne, M^{lle} Lucile. Depuis cette époque, le célèbre magnétiseur a vu sans cesse grandir ses succès. Il est retourné une seconde fois à Paris, et le public de la grande ville lui a fait un accueil encore plus enthousiaste qu'au temps de ses éclatants débuts. Tous les soirs, la salle Herz. où il s'est produit pendant l'Exposition universelle, regorgeait de spectateurs d'élite, et les écrivains les plus autorisés, les Edmond About, les de la Pommeraye, les Camille Flammarion, les Jules Claretie, portaient aux nues le talent de M. Donato et la grace incomparable de M^{11e} Lucile ¹. Notre concitoyen (tout le monde sait que M. Donato est Liégeois) se montra ensuite aux Folies-Bergères, théâtre immense, où quatre mille spectateurs l'acclamèrent chaque soir pendant un mois.

Ceux qui connaissent M. Donato savent que c'est un honnête et galant homme, plus épris d'étude que de plaisir.

Le jeune et déjà si célèbre magnétiseur vient de parcourir la Bretagne et la Normandie, remportant partout un immense

¹ A bientôt les articles des principaux journaux de Paris, avait dit M. Lambelet dans sa première circulaire. Mais il n'a eu garde de les publier, ces fameux articles, car ils sont tous remplis de notre éloge. Il faut en excepter toutesois le Journal des Abrutis, qui a semblé nous prendre en aversion. Mais si M. Lambelet n'a que celui-là pour appuyer sa cause, je ne le lui envie point.

succès. Il est en ce moment dans l'Ouest. Au Mans, il vient de se signaler par une bonne action, en donnant une représentation au bénéfice des pauvres. Nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques lignes du compte-rendu fait de commun accord, à cette occasion, par tous les rédac-

teurs de cette grande ville française :

La représentation donnée par M. Donato et M^{11e} Lucile, au bénéfice des pauvres, a produit 839 fr. 50 cent., dont il faut déduire 139 fr. 50 cent. pour affiches, programmes, etc. Reste pour les pauvres la somme de 700 francs. Au nom des pauvres, nous remercions chaleureusement M. Donato, qui a apporté, pour la réussite de la soirée, plus d'ardeur et de dévouement qu'il n'auraît fait dans son propre intérêt. En M. Donato, l'expérimentateur habile est doublé d'un homme de cœur et d'un gentleman accompli. Nous adressons également nos meilleurs remerciements à la gracieuse et bonne M^{11e} Lucile, qui s'est associée de tout son cœur au désintéressement de son professeur.

« On gardera longtemps, au Mans, le souvenir reconnaissant du passage de M. Donato et de Mile Lucile.

Le rédacteur en chef de la Sarthe, Linus LAVIER. — Le rédacteur en chef de l'Avevenir, Emile Bourbon. — Le rédacteur en chef de la Chronique de l'Ouest, Charles de la Porte. »

M. Donato est, du reste, coutumier de bienfaisance. On se rappelle qu'il fit, à Liége, il y a deux ans, une conférence également au profit des pauvres. (La Meuse, de Liége.)

ANNEXE COMPLÉMENTAIRE

Les judicieuses réflexions ci-après de l'éminent chroniqueur scientifique, M. Victor Meunier, parfaitement neutre dans la question, me paraissent justifier amplement ma colère et celle de M. le docteur Tony-Dunand en présence des agressions inouïes dirigées par les thuriphéraires de M. Charcot et par M. Charcot lui-même contre ses prédécesseurs et ses maîtres en magnétisme.

Elles sont extraites du Rappel, de Paris:

Ce que nous avons vu faire à M. Donato, M. Charcot, professeur à la Faculté de médecine, le fait également à la Salpêtrière, et le caractère essentiel des démonstrations de M. Charcot, c'est la constance des effets, qui est tel qu'il peut les répéter où, quand, et devant qui il lui plaît... comme M. Donato.

Dans une séance suivante, l'infaillibilité de la préparation spéciale (c'est son expression) lui étant démontrée, M. Charcot fait connaître ce qu'il appelle son petit secret :

- « Je me place devant cette jeune fille; je la regarde en face, • en lui disant de me regarder; elle tombe comme foudroyée
- » dans cet état spécial, n'entendant plus rien, ne voyant plus
- rien, ne pensant plus à rien. Lorsqu'on la réveillera, elle ne
- » saura pas ce qui s'est passé. »

Soit dit sans irrévérence pour le médecin de la Salpètrière, c'est un pur secret de comédie que nous confie là M. Charcot; soit dit sans intention désobligeante pour les adeptes du magnétisme animal, à qui la longue iniquité des corps savants donne droit aux égards de tout ami de la justice.

Le procédé de M. Charcot ne diffère en rien de celui de M. Donato, qui n'en réclame pas la priorité d'invention.

Voulant savoir si l'oure ou la sensibilité générale était en jeu dans le curieux phénomène découvert par M. le docteur Vigouroux, M. Charcot fit subitement retentir un coup de tam-tam des plus éclatants. Quatre femmes s'enfuirent épouvantées; la dernière ne bougea pas, elle était cataleptique. Elle ne se rappelait de rien, pas même le coup de tam-tam.

Nous disions que l'attitude agressive des adeptes des académies envers ceux du magnétisme animal n'est qu'une ruse

¹ Deux ans avant les premières expériences du docteur Charcot, tout Paris a pu voir, aux Fantaisies, M¹¹º Lucile tomber en catalepsie au bruit d'un coup de tam-tam, retentissant soudain au milieu d'une douce mélodie. M. Luigini dirigeait l'orchestre.

Tous les journaux ont rapporté cette expérience que jamais personne n'avait faite avant moi. C'est également moi qui ai découvert l'influence de la lumière électrique, lors de mes premières séances à Paris, il y a quatre ans.

mes premières séances à Paris, il y a quatre ans.
On lit, par exemple, dans l'Estafette de Paris, du 3 février 1877 (notez bien la date):

[«] Le magnétiseur Donato a inauguré hier une expérience qui a produit sur le public une impression profonde. Sur un forte de l'or-

d'amour-propre et que ceux qui l'affectent n'y recourent que pour détourner l'attention de leurs erreurs et pour n'avoir pas à en faire l'aveu.

Qu'est-ce, en effet, que la quantité de charlatanisme qui a pu se mèler à l'enseignement des magnétistes, en comparaison de la quantité d'aveuglement comprise dans l'opposition que les académies leur ont faite? Car, enfin, on sait aujourd'hui que la première est beaucoup moins grande qu'on ne l'avait cru, tandis que la seconde ne saurait être exagérée, puisqu'elle a été illimitée, puisqu'elle est absolue, les académies ayant méconnu, ayant nié, vilipendé et condamné depuis a jusqu'à z tout ce que les magnétistes ont enseigné.

Si fortes et si nombreuses que puissent avoir été les erreurs de fait et de doctrine commises par ces derniers, elles n'empèchent pas qu'ils aient eu la vérité, une grande vérité de leur côté. Du côté de leurs adversaires, l'hypnotisme a démontré qu'il n'y avait qu'étroits préjugés, routine aveugle, erreur énamourée d'elle-même. Les magnétistes furent dans le vrai, comme y avaient été ceux qui jadis affirmèrent de visu que des pierres tombaient du ciel. Ceux qui déposaient de ce phénomène avec des mauvaises raisons à l'appui étaient dans le vrai contre ceux qui le niaient avec de très savantes raisons. Ni toute l'ignorance des uns, ni tout le savoir des autres n'empèchent pas que les premiers n'aient connu et servi la vérité, et que les seconds ne l'aient trahie.

Ce fut la situation respective des apôtres du magnétisme, d'une part, et de ses persécuteurs, de l'autre. En bonne justice, c'est à ces derniers d'être aujourd'hui modestes et pacifiques. On fausse étrangement la situation, quand on fait comme le journal qui, parlant des expériences de M. Charcot à la Salpêtrière, après avoir raconté que le professeur fait tomber une de ses pensionnaires en léthargie rien qu'en la regardant, et qu'il la tire de cet état rien qu'en lui soufflant sur la figure, s'écrie :

Mesmer a-t-il jamais, dans ses supercheries, atteint des résultats aussi déconcertants? Quoi! pendant un siècle on aura an-

chestre, M¹¹⁰ Lucile est tombée à la renverse, rigide, sans mouvement, sans souffle. C'était à la fois effrayant et splendide. »

Or ce n'est que vers la fin de 1878 (c'est-à-dire deux ans plus tard) que M. Charcot fit ses premières expériences. Ce qui ne l'a pas empéché de s'attribuer cette découverte que j'avais faite à Gand, en Belgique, le 4 mai 1876. Plusieurs publicistes sont tombés dans le panneau, et voilà comment on écrit l'histoire. (Note de M. Donato.)

noncé des faits qui, pendant tout ce siècle, auront été déclarés impossibles; le siècle écoulé, la réalité de ces prétendues impossibilités aura été démontrée; et, cette démonstration faite, on persistera à ne voir que des imposteurs dans les annonciateurs de ces faits! Quelle logique et quelle équité!

J'ajouterai : quelle exactitude! car si M. Charcot, qu'il le veuille ou non, justifie le magnétisme, il ne le dépasse nullement.

Nous avons vu comment il s'y prend pour produire sur ses pensionnaires « cette sorte d'hypnotisme que nous pouvons provoquer à volonté — c'est lui qui parle — chez les hystériques. » Cette sorte d'hypnotisme, comme il le nomme, est d'ailleurs l'hypnotisme mème, c'est-à-dire le somnambulisme mème, et nous avons vu que le moyen de M. Charcot, qui consiste à regarder fixement le sujet, est purement et simplement emprunté des magnétiseurs. « Je la regarde en face en lui disant de me regarder, elle tombe foudroyée dans cet état spécial, n'entendant plus rien, ne voyant plus rien, ne pensant plus à rien; lorsqu'on la réveillera, elle ne saura ce qui s'est passé. Pendant qu'elle est dans l'état de somnambulisme, je puis, en l'en sollicitant, lui faire faire quelques petites choses. Je puis la faire lever de son siége en l'en priant à diverses reprises. »

Notons que ces longues suites d'excitations n'ont point d'influence fàcheuse sur l'état ultérieur des malades.

Ce que M. Donato fait chaque soir sur les planches avec sa somnambule, M. Charcot le fait chaque jour dans son amphithéâtre avec ses hystériques. Donc, ceci justifie cela. Ceci : la clinique; cela : le théâtre. Et le médecin nous répond du magnétiseur.

Victor MEUNIER.

Sur ce, je termine cette longue brochure, dont le lecteur intelligent saura tirer lui-même toutes les conclusions.

DONATO.